

**La réponse classique aux parents qui exposent des doléances :**  
**« Si vous n'êtes pas contents vous pouvez chercher ailleurs un établissement pour votre enfant » est inacceptable et relève du chantage.**

On croyait cette réflexion être de l'ordre de l'exagération. Incroyable le nombre de parents qui ont reçu ce genre de réflexion comme une gifle.

Sans l'argent de l'État et des collectivités, les associations ne peuvent plus fonctionner.

En France, chaque personne handicapée a le droit à une prise en charge.

L'association ANDEPHI dénonce vivement ces agressions verbales, donc, par principe, difficiles à prouver. Les parents doivent avoir le réflexe de demander que leur soit mise par écrit, avec en-tête de l'association, cette réflexion discriminatoire.

Nous ne doutons pas un seul instant de l'issue de cette demande.

## **Témoignage :**

*Bonjour. Père d'un enfant handicapé, je suis frappé de voir la relation (adulte handicapé - famille - établissement -association gestionnaire) très déséquilibrée entretenue par la dépendance de la famille à l'établissement et à l'association gestionnaire.*

*Depuis plus de vingt ans, j'ai vu l'établissement où est hébergé mon fils se dégrader des points de vue qualité et effectivité du service, présence de l'encadrement, gouvernance de l'association etc.*

*L'écoute des familles est réduite à rien, prend, quand elle a lieu, tout de suite une tournure polémique et menaçante (si vous n'êtes pas contents, cherchez une place ailleurs !).*

*Je partage à 100 % votre analyse de la soumission des associations au politique et à l'ARS et ne vois pas d'issue à une situation coincée entre une absence de dialogue, une tutelle qui ne veut pas ou ne peut pas faire son métier et un Etat qui ne reconnaît l'importance des problèmes qu'à leur poids électoral.*

*Je souhaite adhérer à votre association et apporter ma contribution au travail que vous faites dont l'utilité et la nécessité me semblent tout à fait évidentes.*